

# LE TRACT



## Le mot du Président

Entre couvre-feu, confinement le week-end et les départements sous haute surveillance, la covid n'a pas fini de nous cloîtrer, nous et nos belles Tractions : plus question de réunions et encore moins de sorties !

Nous n'avons pas d'autre choix que de renforcer notre immense patience déjà grandement mise à l'épreuve ; espérons tout de même qu'elle ne devienne pas une habitude... pendant combien de temps encore allons-nous devoir nous priver de contacts amicaux ? Vivement la libération ! La vaccination de masse sera la seule option pour entrevoir la lumière au bout du tunnel...

Couvre-feu et Libération...sans le vouloir j'ai fait un clin d'œil à nos Tractions les plus anciennes !

La seule actualité de ces dernières semaines a été occupée par la controverse concernant le type de carte grise adapté à nos anciennes. Du sondage organisé dans notre Club il ressort beaucoup de bon sens et une grande sagesse d'analyse. : les sondés en majorité reconnaissent l'essentielle et bénéfique action de la FFVE depuis tant d'années et souhaitent toutefois soutenir la nouvelle organisation qui assurera de leur point de vue une plus grande ouverture sur notre avenir.

Concrètement, la majorité des réponses se détermine pour une double adhésion à la FFVE et à VALVE.

Le résultat des votes se trouve en page intérieure.

Autre question de ces dernières semaines : la proposition d'achat d'un coffret de réparation de cardans ; ce dernier a été acquis par un de nos membres.

En attendant le plaisir de se revoir...ce pourrait être pour une éventuelle sortie en extérieur aux beaux jours... affaire à suivre.

D'ici là, protégez-vous bien !

Amicalement,  
Philippe

### Comité Directeur

#### Président

Philippe LACROIX

#### Vice-Présidents

Guillaume SOUY

Pierre-Henri BESSON

#### Secrétaires

Sylviane GACHET

Raymond DELAUP

Alain GUERIPPEL

#### Trésoriers

Daniel DOUILLET

Dominique AUDREN

### Contenu

La vie du Club	2
Le coin du spécialiste	8
Jeux	11
Les animations et sorties	11

## La vie du Club

Pour ce premier numéro de 2021, le bureau remercie tous ceux qui demeurent fidèles au Club alors même que l'activité demeure au ralenti.

Nous espérons pouvoir vous proposer une ou plusieurs sorties dominicales en petit comité d'ici un mois, histoire de dérouiller les moteurs et nous permettre de pique-niquer au grand air dans le respect des gestes barrières.

### Un petit retour en arrière, la journée que vous auriez dû vivre le 28 février 2021

Vous aviez tous mis vos réveils à 6 heures du mat' afin d'être à l'heure pour votre bonne action annuelle : participer activement à Retro Vilette.

- pour ceux qui œuvrent habituellement sur le parking, après avoir charrié votre lot de barrières vous faire engueuler par les visiteurs car pas assez de places pour accueillir tous ceux qui se présentent,
- pour celles qui sont à l'entrée, supporter les courants d'air avec le seul renfort de votre chauffant et de votre couverture
- pour celles et ceux qui s'activent en cuisine, préparer les sandwiches, faire cuire la choucroute et les patates dresser les plateaux et servir une meute d'affamés à partir de midi tapant,
- pour celles et ceux qui sont au bar, après les p'tis noirs du matin les p'tis blancs du début de matinée, les kirs, blancs limés communards et la course aux frites,
- pour celles et ceux qui animent l'extérieur, installer le barnum et les friteuses, quel que soit la température.

Tout en visualisant, la charge de la journée vous avez étendu le bras éteint le le réveil, en vous souvenant que cette année le 4<sup>e</sup> dimanche de février, **c'est grasse mat' et repos**. Et pour finir, j'oubliais Daniel Douillet n'a pas été obligé de veiller à des heures indues pour compter les liasses de billets récoltés dans la journée.

**Même si ces 2 journées sont toujours particulièrement crevantes, ne vous mentez pas, cela vous a manqué  
Peut être à l'année prochaine, au même endroit à la même heure.....**



Comme l'ensemble des clubs notre vie associative est sous cloche, pour cause de Covid. Malgré les contraintes, la solidarité entre les membres reste de mise afin que nos véhicules soient opérationnels dès qu'il sera de nouveau possible de d'envisager de s'éloigner de sa base sans être contraint de rentrer à 18h.

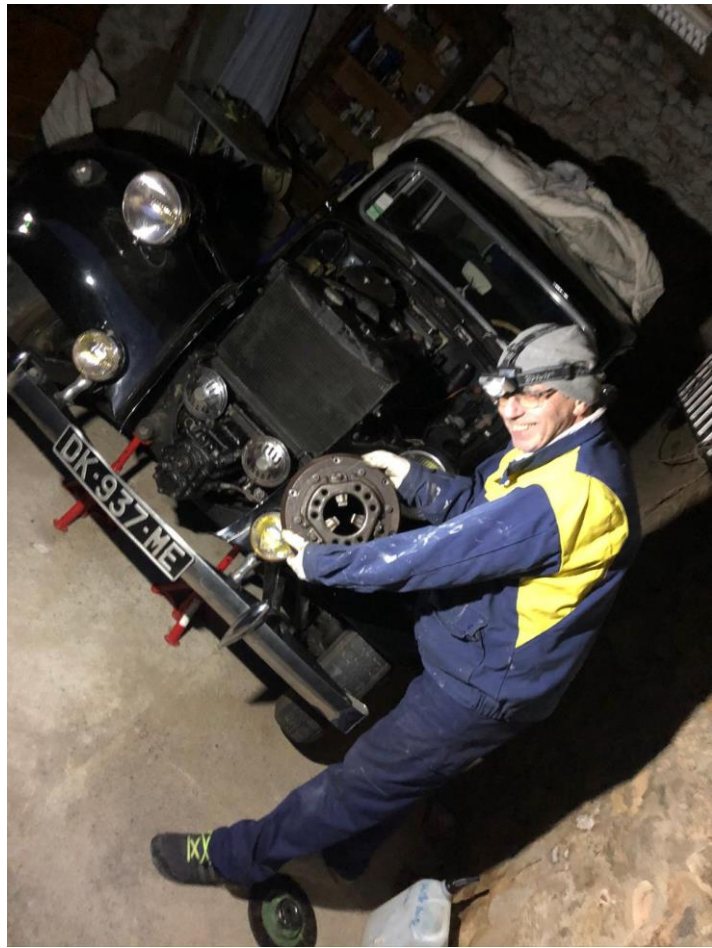
Le 27 février, certains de nos membres actifs ont rejoints Bernard Charroud pour l'embarquer sur un parcours test afin de contrôler le bon fonctionnement de sa 15

Une quarantaine de kilomètres plus tard, la belle a démontré à son propriétaire qu'elle n'attendait qu'une chose : avaler de nouveau du bitume.

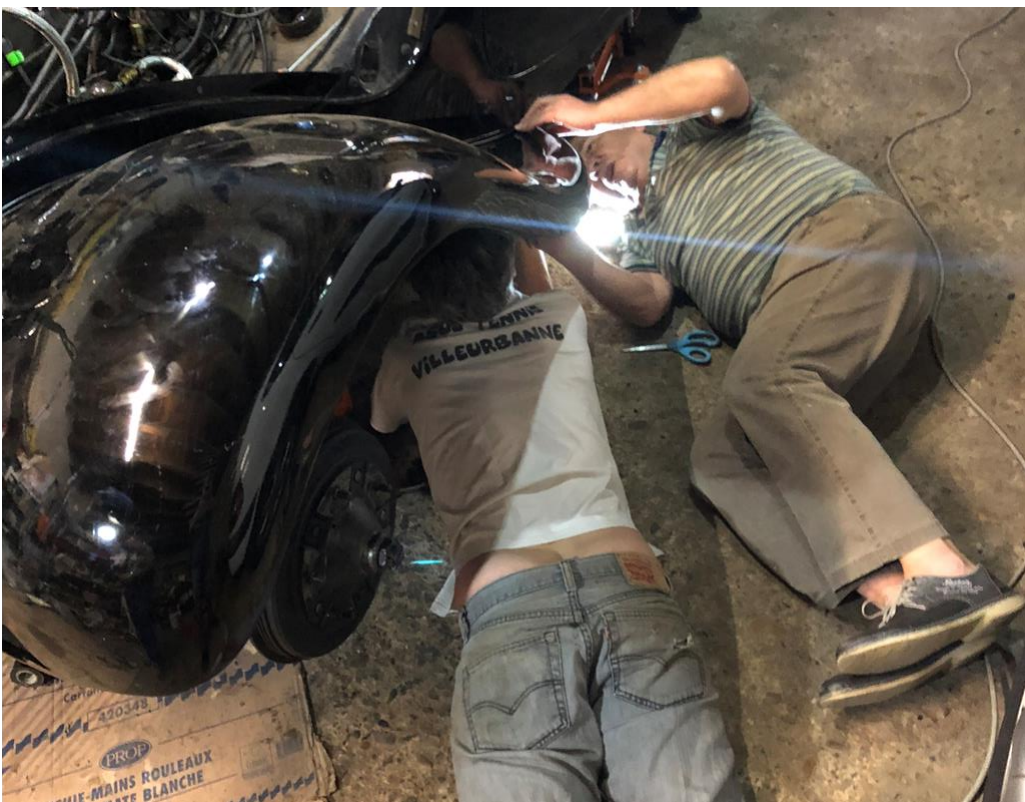


J'en profite pour vous proposer quelques témoignages de collaborations antérieures. La collaboration en entre membres reste l'ADN des membres de notre association





Changement d'embrayage chez  
GéraAAAAAARD



Lulu et Nicolas au chevet de la voiture de Guillaume

Lettre d'information

N°02/2021

Chers amis,

Hier, jeudi 11 mars 2021, la proposition de loi déposée par le sénateur Jean-Pierre Moga, loi visant à la création d'une vignette « collection » pour le maintien de la circulation des véhicules de collection, a été adoptée par le Sénat.

La FFVE se réjouit de cette victoire.

Signe fort qui prouve que notre démarche pour obtenir une autorisation générale de circuler dans les ZFE pour les véhicules de collection est légitime.

Cependant, il est important de rester mobilisé pour les étapes à venir :

- D'une part, dans le cadre de la PPL, la mobilisation des députés pour faire adopter cette même proposition de loi auprès de l'Assemblée Nationale. L'échéance reste cependant à moyen terme.

- D'autre part, dans le cadre de la Loi Climat, vingt et un amendements ont été déposés par six groupes politiques sur neuf, visant à autoriser les véhicules de collection à circuler dans les ZFE. Ils seront examinés en commission spéciale dans les prochains jours.

Action : nous vous demandons de continuer à mobiliser les députés de votre entourage, pour qu'ils participent et votent en notre faveur ces amendements lors de la séance publique du 29 mars dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale.

Vous trouverez la liste des amendements consultables en cliquant sur ce lien.

Enfin, je vous laisse découvrir le message de Jean-Pierre Moga ci-dessous

Enfin, je vous laisse découvrir le message de Jean-Pierre Moga ci-dessous.

Très cordialement,

**Jean-Louis Blanc**

**Président de la FFVE**

## RESULTATS de la consultation concernant les cartes grises

Nombre de votants	28
Nombre de cartes grises normales :	48
Nombre de cartes grises de collection :	20
Souhaits d'adhésions à la FFVE et à VALVE :	13
Souhait d'aucune adhésion	1
Abstention :	1

Pour conclure sur la vie associative des messages de remerciement

De : **Monique FANJAT** <monique.fanjat@gmail.com>

Envoyé : lundi 18 janvier 2021 18:04

À : Daniel DOUILLET <daniel.douillet@outlook.fr>

Objet : remerciements décès de Gilbert FANJAT

« Philippe et aux membres du Club LA TRACTION RHONE ALPES

Monique FANJAT et sa famille ont été très touchées par les marques d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès de Gilbert. Ses meilleurs moments et souvenirs étaient les sorties soit sur un ou plusieurs jours. Le nombre de participants était toujours, pour lui, un gage de bonne ambiance au club.

Nous vous adressons nos sincères remerciements

Bonne année à tous pour faire vivre votre passion

Monique FANJAT et sa famille »

**Brigitte Raymond** <brigitteraymond55@gmail.com>

« Moi aussi je vous présente mes voeux en espérant que vous pourrez bientôt ressortir vos belles anciennes amitiés brigitte »

## Le coin du Spécialiste

Dans le dernier tract, nous avons vu que deux départements sont déjà passé à deux lettres le 1er janvier 1951.

Afin de limiter cette progression trop rapide, cinq départements utilisent dès lors quatre chiffres comme le faisait déjà la Seine. La Lozère, bien que restant à trois chiffres, sera le dernier département à passer à deux lettres dans le courant de l'année 1959. (Soit 24000 véhicules en neuf ans).

Le parc automobile a plus que quadruplé entre 1950 et 1960, année où le nombre d'immatriculations atteint 622 000 voitures particulières neuves. Les années soixante sont des années de pleine expansion, le marché de la voiture neuve dépassant le million d'unités en 1963. A cette époque, le département de la Seine immatricule plus de 240 000 unités sur une année, ce qui revient à dire que les possibilités par une lettre sont épuisées sur une année (exemple de FA à FZ sans O et I représente un peu moins de 240 000 immatriculations) et le rythme s'accélère encore à partir de 1963, année où près de 330 000 unités seront immatriculées sur une année.

En 1965, l'Isère adopte le système à quatre chiffres avec la combinaison SA 38. Au même moment apparaissent l'Essonne 91, le Val de Marne 94, et le Val d'Oise 95.

L'année 1967 voit la création des Hauts de Seine 92 et de la Seine Saint Denis 93.

Au printemps 1974, la Seine arrive à 9999 ZZ 75 et passe donc à trois lettres. Afin de ne pas dépasser huit caractères par plaque, le nombre maximal de chiffres est limité à trois. De ce fait, au 999 AAA 75 succède le 1 AAB 75 et ainsi de suite. (A noter que "75" est bien la Seine mais uniquement Paris depuis 1967). Le SIV a mis fin à cette progression et nous n'avons pas atteint le 999 ZZZ 75. Que ce serait-il passé alors? Sur les tableaux ci-après, nous retrouvons la 1ère immatriculation émise en janvier et en septembre de chaque année.

DEPARTEMENTS	01 1959	01 1960	09 1960	01 1961	09 1961	01 1962	09 1962	01 1963
01 Ain	360 DF 01	195 DT 01	390 EB 01	532 EF 01	732 EQ 01	783 EU 01	171 FF 01	795 FL 01
04 Alpes de H. P.	302 AK 04	973 AN 04	748 AR 04	131 AT 04	933 AV 04	368 AX 04	701 BA 04	637 BC 04
07 Ardèche	379 BV 07	375 CD 07	722 CJ 07	489 CM 07	244 CT 07	118 CW 07	497 DC 07	86 DG 07
26 Drome	720 DH 26	170 DW 26	805 EB26	185 EJ 26	1 ES 26	129 EX 26	1 FG 26	74 FP 26
38 Isère	867 HE 38	317 JD 38	597 JV 38	87 EK 38	413 KY 38	213 LH 38	219 MG 38	350 MU 38
39 Jura	421 CB39	629 CJ 39	1 CQ 39	401 CS 39	162 CY 39	672 DA 39	305 DH 39	428 DL39
42 Loire	591 FN 42	170 GE 42	337 GR42	484 CW 42	921 HJ 42	420 HQ 42	777 JE 42	550 JM 42
43 Haute Loire	139 BD 43	617 BJ 43	442 BN 43	87 BQ 43	759 BT 43	483 BV 43	844 BZ 43	988 CB 43
69 Rhône	4425 AZ 69	9324 BC 69	8423 BF 69	8574 BG 69	8202 BK 69	4198 BM 69	4368 BQ 69	2559 BS 69
71 Saône et Loire	911 EU 71	408 FK 71	795 FW 71	592 GA 71	805 GN 71	899 GS 71	763 HF 71	261 HN 71
73 Savoie	30 CG 73	382 CQ 73	338 CW 73	202 CZ 73	505 DF 73	523 DJ 73	574 DR 73	215 DV 73
74 Haute Savoie	842 CY 74	295 DJ 74	260 DR 74	819 DU 74	507 EC 74	173 EG 74	340 ER 74	243 EW 74

DEPARTEMENTS	09 1963	01 1964	09 1964	01 1965	09 1965	01 1966	09 1966	01 1967
01 Ain	701 FY 01	295 GE 01	195 GU 01	667GY 01	167 HN 01	314 HT 01	358 JH 01	209 JQ 01
04 Alpes de H. P.	441 BG 04	404 BJ 04	522 BN 04	559 BQ 04	148 BU 04	249 BW 04	445 CA 04	707 CC 04
07 Ardèche	626 DP 07	248 DT 07	222 EB 07	306 EF 07	39 EP 07	395 ET 07	3070FC 07	960 FG 07
26 Drome	1 GA 26	836 GF 26	861 GJ 26	98 HA 26	851 HM 26	863 HU 26	43 JJ 26	277 JR 26
38 Isère	91 NU 38	196 PG 38	627 QH 38	550 QW 38	???	442 SB 38	8850 SD 38	5223 SF 38
39 Jura	350 DT 39	397 DX 39	590 EF 39	684 EJ 39	369 ES 39	289 EW 39	754 FE 39	692 FJ 39
42 Loire	793 KD 42	88 KM 42	455 LE 42	719LM 42	389 MF 42	442 MP 42	661 NJ 42	281 NT 42
43 Haute Loire	844 CG 43	157 CK 43	325 CQ 43	620 CS 43	537 CX 43	239 DA 43	353 DG 43	91 DK 43
69 Rhône	969 BW 69	4934 BX 69	4460 CB 69	7797 CD 69	8127 CH 69	5178 CK 69	6399 CP 69	7720 CR 69
71 Saône et Loire	116 JD 71	76 JL 71	884 KB 71	751 KH 71	542 KY 71	363 LG 71	221 LZ 71	7 MJ 71
73 Savoie	388 ED 73	276 EH 73	593 FR 73	379 EV 73	421 FD 73	910 FH 73	182 FT 73	863 FX 73
74 Haute Savoie	507 FG 74	613FM 74	535 FY 74	580 GD 74	892 GP 74	532 GV 74	755 HH 74	803 HP 74



Seine Maritime 1975



Seine 1950



Corrèze 1980



Finistère 2004

#### Particularités:

Une circulaire du 11 mars 1950 pour mise en application le 1er avril 1950 supprime les lettres D, I, O, W, AL, CD, MA, TT, TU et WW. (AL: Algérie, MA: Maroc, TU: Tunisie, TT: transit temporaire).

Le 20 juillet 1954, les séries AL et CD ne sont plus supprimées et donc maintenant normalement attribuées.

Le 15 novembre 1958, c'est au tour des immatriculations provisoires (véhicules de garage et véhicules neufs en attente d'immatriculation définitive) d'évoluer avec la mise en place des séries W et WW.

Les plaques rélectorisées sont autorisées dès le 5 novembre 1963, mais elles restent principalement utilisées sur les véhicules utilitaires et notamment les cars.

La codification des nouveaux départements issus du redécoupage de l'Île-de-France est mise en place le 30 mars 1965. (91, 92, 93, 94 et 95).

Quant aux fameux « quatre-chiffres », ils sont officiellement proposés à tous les départements à partir du 1er juin 1965.

Concernant les séries supprimées dès 1950, il n'en reste plus que deux au tournant des années 1960 : MA et TU. Elles sont finalement autorisées dès le 8 novembre 1966.

Au début des années 1970, le département de la Seine arrive bientôt au terme des séries à deux lettres. Il est donc décidé, le 3 janvier 1972, d'autoriser des numéros d'immatriculation à trois lettres. Il est prévu que le numéro 9999 ZZ 75 soit suivi du numéro 1 AAA 75 et ainsi de suite. Le numéro d'ordre revient alors à trois chiffres pour avoir au maximum huit caractères sur la plaque.

La Corse est découpée en deux nouveaux départements le 1er janvier 1976 (arrêté du 30 janvier 1976). Le code départemental 20 cède alors sa place aux codes 2A et 2B.

Les lettres réservées:

- D pour les véhicules des Domaines,
- CD à partir de 1965 pour les véhicules diplomatiques,
- TT pour les transits temporaires,
- W et WW respectivement pour les véhicules utilisés par les garagistes et pour les véhicules en attente d'immatriculation définitive.
- Des séries plus douteuses seront, elles aussi, supprimées de la séquence. Suivant les départements ce seront KK, PD, QQ ou encore SS qui pourront être omises à la demande des Préfets. Le Cantal, en hommage à George Pompidou, n'a pas utilisé la série GP 15.
- La lettre U n'était plus utilisée dans le Rhône pour éviter les confusions avec la lettre V.
- La série des immatriculations à un chiffre était réservée. (A qui?). L'était-elle lors du changement de propriétaire? Une circulaire du 22 octobre 1976 (appelée circulaire Poniatowski) supprimera les numéros 1 à 10 ainsi que le numéro correspondant au département (ex 13 NH 13). Ces numéros étaient trop convoités par des personnes désireuses d'avoir un joli petit numéro sur leur véhicule !
- La série des PR 75 était réservée à... la présidence de la République.

Ci-dessous pour notre région les dernières immatriculations du Système FNI:

- (01) Ain:	8468 ZF 01	- (42) Loire:	780 AKJ 42
- (04) Alpes Hautes:	8205 NB 01	- (43) Loire Haute:	2171 LB 43
- (07) Ardèche:	476 QV 07	- (69) Rhône:	24 BNJ 69
- (26) Drome:	6421 HD 26	- (71) Saône et Loire:	388 ZA 71
- (38) Isère:	579 DKH 38	- (73) Savoie:	2440 WG 73
- (39) Jura:	1062 TJ 39	- (74) Savoie:	3143 NV 74

Nostalgie, nostalgie... Si nous avons certaines connaissances dans la préfecture de notre résidence, on pouvait se faire attribuer un numéro d'immatriculation particulier tel que (remplacer les deux points par des lettres):

203 .. 69; 403 .. 38; 404 .. 42; ou 69 .. 69; 38 .. 38; 73 .. 73; (avant le 22 octobre 1976 pour ces trois exemples)

Avec un peu de chance lors de l'achat d'une Citroën par exemple au cours d'une série spécifique de lettres, on pouvait prétendre à : 19 DS ..; 11 BL ..;

Naturellement, là, nous sommes dans le domaine du rêve quoique certains avaient le privilège d'avoir les numéros: 1000 .. 69; 2000 .. 38; etc.

A l'époque il se disait que ces privilégiés devaient avoir "les bras longs", et que la maréchaussée était indulgente en cas d'infractions mineures. A démontrer...

## Jeux

Solution de notre énigme du précédent numéro : Il fallait identifier notre bien aimé Président, qui affichait une particulière élégance et de belles boucles.



Qui parviendra à identifier ce roi des dance floor, qui subjuguait déjà sa partenaire ?

- 1 – François Reynaud
- 2 – Denis Gachet
- 3 – Hervé Favre Des Côtes
- 4 – Gérard Rothivel

## Les animations sorties

### Appel à images

Merci de transmettre des photos de vos véhicules devant des lieux emblématiques, pour la première, la traction de Lulu en virée en Ecosse en 2007



La traction de Lulu sur le parking de la plus  
veille distillerie d'Ecosse « the Famous  
Grouse »



En cette période où nous sommes tous contraints à une certaine immobilité, nous vous invitons à suivre les aventures de 2 jeunes **femmes dans le cadre du projet terramerica à la rencontre des peuples autochtones**

[https://terramericafr.files.wordpress.com/2020/12/30112020\\_cp-terra-america-1.pdf](https://terramericafr.files.wordpress.com/2020/12/30112020_cp-terra-america-1.pdf)

<https://terramerica.fr/>



La prochaine traversée des Amériques dans une « Traction Avant » Citroën s'inscrit dans la lignée des Croisières (Noire et Jaune) de mon grand-père au début du siècle dernier. Fanny Adam et sa copilote vont montrer que cette voiture mythique, la dernière création (1934) d'André Citroën, est toujours utile, pratique et agréable, esthétiquement remarquable. Elle permettra surtout d'aller à la rencontre de 21 peuples autochtones qui ont toujours été là, qui ont su préserver leur identité et leur culture malgré les turbulences de l'Histoire de ce continent fascinant ...

»

Henri-Jacques Citroën, petit-fils d'André Citroën





